

## INSERTIONS.

---

### Publication

---

Le Consul suisse à *Philadelphie* désire avoir des informations au sujet d'un Américain, nommé *Paul Rossin*, ou de sa famille, qui a émigré en Europe il y a environ 40 ans.

Comme le susnommé doit s'être établi en Suisse, les Chancelleries d'Etat des Cantons, ainsi que les autorités communales et de police qui auraient connaissance du domicile de *Paul Rossin* ou de sa famille sont priées d'en aviser sans retard la Chancellerie soussignée, pour l'information du susdit Consulat.

Berne, le 30 Août 1861.

*La Chancellerie fédérale.*

---

## Exposition internationale à Londres en 1862.

---

En exécution du §. 11 de leurs décisions, les Commissaires britanniques ont arrêté les prescriptions suivantes relatives aux *distinctions à décerner aux exposants* dans le Département industriel de l'exposition universelle.

- „a. Les médailles seront toutes de la même catégorie, pour mérites, et sans aucune gradation.
- „b. Aucun des exposants ne recevra plus d'une médaille pour chaque classe ou subdivision.
- „c. Les médailles seront décernées par un Jury international, qui est formé pour chaque classe ou subdivision.
- „d. Il sera permis à chaque Commission étrangère d'élire un membre du Jury pour chaque classe ou subdivision dans laquelle une des industries principales de son pays et de ces dépendances sera représentée.
- „e. Les noms des jurés étrangers doivent être désignés aux Commissaires de Sa Majesté avant le 28 du mois de Février 1862.
- „f. Les jurés anglais seront élus de la manière suivante :

Chaque exposant nommera trois personnes pour composer le Jury de la classe ou subdivision dans laquelle il a exposé des objets; parmi les personnes ainsi désignées, les Commissaires de Sa Majesté choisiront trois membres du Jury pour chacune de ces classes ou subdivisions.

- „g. Pour le cas où la stricte observation des principes de la décision actuelle entraînerait une injustice quelconque, les Commissaires de Sa Majesté se réservent le droit de les modifier.

- „h. Les noms des jurés seront publiés au mois de Mars 1862.
- „i. Les jurés seront invités à présenter, avant le 31 Mai 1862, leurs rapports sur les médailles décernées, en y ajoutant une courte explication des motifs.
- „j. Si ces motifs devaient paraître insuffisants ou qu'ils ne fussent pas indiqués, les Commissaires de Sa Majesté se réservent le droit de confirmer ou de rejeter les décisions des jurys.
- „k. Les décisions des jurys seront proclamées dans une cérémonie publique qui aura lieu dans le bâtiment de l'exposition au commencement du mois de Juin 1862.
- „l. Des affiches énonçant la distinction accordée par le Jury et contenant une courte explication des motifs, seront de suite attachées aux comptoirs des exposants.
- „m. Si l'un des exposants est élu membre du Jury, il ne pourra être décerné de médaille dans la classe ou subdivision pour laquelle il est nommé, ni à lui-même, ni à la raison commerciale à laquelle il est associé.
- „n. Les médailles seront distribuées aux exposants le dernier jour de l'exposition.“
- Berne, le 30 Août 1861.

*Le Bureau fédéral de statistique.*

---

## A V I S.

---

Le Consulat général des Pays-Bas a communiqué au Conseil fédéral les listes de successions d'officiers et soldats de l'armée hollandaise aux Indes orientales, listes qui ont été dressées en 1860 par la Chambre des orphelins à Batavia. Les titres requis pour pouvoir toucher les montants excédant 250 florins\* devront être présentés à la dite Chambre des orphelins ou chez les agents européens MM. A. van Hobboken et fils à Rotterdam; s'il s'agit de sommes inférieures au dit montant, les titres devront être présentés au Ministère royal des colonies à la Haye. L'état ci-après renferme les noms, etc., de ressortissants présumés suisses.

1. *Buhler, Jean*, né à Doppelschwand le 25 Décembre 1837, mort au fort Guillaume I. le 16 Mai 1859, soldat, fils d'Alois et Anne Lang.  
Montant de la succession fl. 20. 38.
2. *Winkelmann, Samuel*, né à Chiètres le 25 Janvier 1835, mort à Weltevreden le 22 Février 1860, soldat, fils de Jean et Barbe Jampen.  
Montant de la succession fl. 10. 18.
3. *Reugg, Jean*, né à Bauma le 5 Novembre 1837, mort à Weltevreden le 9 Mai 1860, soldat, fils de Jean-Jacques et Franziska Stocker.  
Montant de la succession fl. 9. 26.
4. *Weidmann, Jean*, né à Deilsdorf au mois d'Avril 1829, mort au port de Badjoa le 18 Mars 1859, soldat, fils de Jean et Marguerite Zobeli.  
Montant de la succession fl. 5. 52.

---

\* 1 florin hollandais = fr. 2. 08 cent.

5. *Jahrt*, Jean-Georges, né à Willisau au mois d'Avril 1833, mort au port de Badjoa le 24 Mars 1859, soldat, fils d'Anton et de Barbara Luterbach.  
Montant de la succession fl. 5. 52.
  6. *Wyss*, Chrétien, né à Berne le 9 Mars 1833, mort au port de Badjoa le 31 Mars 1859, soldat, fils de Benedict et Elisabeth Thonen.  
Montant de la succession fl. 14. 45.<sup>5</sup>.
  7. *Kündig*, Rodolphe-Conrad, né à Aarwangen le 30 Mai 1835, mort au port de Badjoa le 6 Avril 1859, soldat, fils de Gaspard et Marie-Elisabeth Schmied.  
Montant de la succession fl. 6. 48.<sup>5</sup>.
  8. *Schaub*, Rodolphe, né à Alleswyl le 27 Février 1838, mort sur le navire Acadia le 14 Mars 1859, soldat, fils de Rodolphe et Jeannette Doheni.  
Montant de la succession fl. 8. 80.
  9. *Feuillan*, Pierre, né à Chiase le 28 Juin 1827, mort au port de Badjoa le 29 Mars 1859, soldat, fils de Joseph et Marie Merani.  
Montant de la succession fl. 27. 59.<sup>5</sup>.
  10. *Felber*, Jean, né à Rotzberg le 15 Mars 1826, mort au port de Boni le 13 Avril 1859, soldat, fils de Henri et Elisabeth Meyer.  
Montant de la succession fl. 7. 03.
  11. *Winkler*, Jean-Guillaume, né à Rötha le 8 Janvier 1823, mort à Macassar le 22 Février 1859, soldat, fils de Jean-Théophile et Chrétienne Resener.  
Montant de la succession fl. 15. 47.
  12. *Schweitzer*, Jean-Jacques, né à Rossbach le 11 Octobre 1815, mort à Sibogha le 25 Mars 1859, infirmier, fils de Louis et Catherine Leep.  
Montant de la succession fl. 17. 97.<sup>5</sup>.
  13. *Schmid*, Joseph-Antoine, né à Reiden le 1. Avril 1826, mort en chemin pour Java le 7 Octobre 1859, soldat, fils de Léon et Anne-Marie Stocker.  
Montant de la succession fl. 99. 33.
- Berne, le 23 Août 1861.

*La Chancellerie fédérale.*

### Mise au concours.

(Les offres de service doivent se faire par écrit, franco de port, et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent distinctement leurs noms de baptême, le lieu de leur domicile et origine.)

1) *Buraliste et télégraphiste* à Colombier (Neuchâtel). Traitement annuel fr. 872 de la caisse postale, fr. 180 plus de provision de la caisse des télégraphes. S'adresser, d'ici au 12 Septembre 1861, à la Direction des postes à Neuchâtel.

2) *Commis* au bureau des postes à Rorschach (St. Gall). Traitement annuel fr. 700. S'adresser, d'ici au 11 Septembre 1861, à la Direction des postes à St. Gall.

3) *Directeur* du V. arrondissement des péages fédéraux, à Lausanne. Traitement annuel fr. 3600. S'adresser, d'ici au 14 Septembre prochain, au Département fédéral du Commerce et des Péages à Berne.

4) *Receveur* au bureau accessoire des péages à Juppen (Argovie). Traitement annuel fr. 400, plus 4% de la recette brute. S'adresser, d'ici au 7 Septembre 1861, à la Direction du I. arrondissement des péages à Bâle.

## INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1861
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	42
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.09.1861
Date	
Data	
Seite	580-582
Page	
Pagina	
Ref. No	10 058 630

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.